INFO PRESSE

Lundi 27 février 2023

LE SAUMON FUMÉ CONFIRME SON SUCCÈS EN FIN D'ANNÉE
MAIS LA HAUSSE VERTIGINEUSE DES COÛTS DE PRODUCTION PLACE LES ENTREPRISES FRANÇAISES DE FUMAISON DANS UNE GRANDE INCERTITUDE

Le saumon fumé reste le grand indétrônable des fêtes de fin d'année. Plus de 7 Français sur 10 lui attribuent en effet la première marche du podium de leurs produits de la mer préférés pour les fêtes[1]. Les ventes reflètent cet enthousiasme. Dans un contexte de fortes tensions et une ambiance morose, le saumon fumé a très bien résisté sur la période de Noël et du Nouvel An : ses ventes en valeur ont progressé de +8 % en Grandes et Moyennes Surfaces en décembre[2]. Les Français ont ainsi confirmé leur volonté de se faire plaisir. Sa cousine la truite fumée a également vu ses ventes augmenter, de +2,2 % en valeur.

Sur l'ensemble de l'année 2022, la truite fumée a également résisté à +2,2 % en valeur pour un recul à -3,1 % en volume. Dans le même temps, le saumon fumé enregistre des ventes à -4,4 % en volume sur 2022 et + 0,4 % en valeur, très en deçà de l'inflation des produits alimentaires, située à plus de +12 % en moyenne d'après l'INSEE sur 2022.

Pourtant, les entreprises françaises de fumaison, qui fournissent près de 70 % du marché français, font face à une flambée historique de leurs coûts de production.

En plus de la hausse généralisée de leurs charges (énergie, emballage, transport, main d'œuvre…), elles sont particulièrement touchées par la flambée de leurs approvisionnements en saumon frais, qui représentent, selon les cas, de 50 à 70 % de leurs coûts de production. La situation, qui s'inscrit désormais dans la durée, est difficilement tenable pour les entreprises qui en appellent au sens des responsabilités de tous les acteurs de la filière. Alors que les cours atteignent des niveaux record, il est plus qu'urgent d'agir.

[1] Baromètre Entreprises du Traiteur Frais (ETF) / CSA - octobre 2022.
[2] Source : Panel IRI en hypers et supermarché à P13

Les cours historiquement hauts du saumon frais s'inscrivent dans la durée

En 2022, les cours du saumon frais ont doublé et, alors que la situation devait être conjoncturelle, elle perdure sur les premiers mois 2023 et aucune amélioration n'est attendue. Les cours atteignent des niveaux historiques, avec un fort déséquilibre structurel mondial entre offre et demande qui ne tend qu'à s'accentuer.

La demande mondiale connaît en effet un rebond depuis la reprise post-covid, dont celle de la Chine à + 25 % (export de saumon frais de la Norvège vers la Chine). Côté production, la situation était déjà très tendue avec une baisse de la biomasse liée à la chaleur de l'été 2022 (jusqu'à -75 % de production en Ecosse sur les 3 derniers mois) et les difficultés sanitaires en Amérique latine qui concentrent la demande sur un nombre réduit de pays producteurs. Pour la période à venir, la production risque de ne pas faire face, avec une baisse attendue notamment en Norvège, principal pays producteur, en raison de plus faibles mises en production, et du blocage du mécanisme de contractualisation à la bourse d'Oslo (outil Fishpool) renvoyant une grande majorité des achats vers le marché spot.

À l'image du saumon de Norvège, à l'origine de 53 % du saumon fumé en France, toutes les origines et produits labellisés sont concernés par la hausse vertigineuse des tarifs : saumon d'Écosse, « Label Rouge » et Bio. Les saumons sauvages de l'Alaska enregistrent également une forte hausse des prix, en particulier en raison des coûts de l'énergie et des transports.

Revalorisation indispensable pour la survie des entreprises françaises de fumaison

Alors qu'en 2022 tous les acteurs ont fait preuve de compréhension et de solidarité, la filière attend qu'il en soit de même sur 2023, face à une augmentation continue et inédite des matières premières, qui met à mal la pérennité des entreprises françaises du secteur. Chacun doit faire preuve de responsabilité dans un moment de très forte pression sur les coûts de production et de grande incertitude sur la solidité économique de la filière et de ses emplois.

La situation est d'autant plus urgente que les cours, déjà supérieurs de 24 % sur le début de l'année 2023 par rapport à 2022, dépassent à présent le seuil critique de 120 couronnes norvégiennes/kg sur le marché spot (près de 11€/kg).

2 600 emplois dans 30 PME et ETI en France

Les ateliers de fumaison français sont les héritiers d'une longue tradition développée avec la préparation des saumons qui remontaient les cours d'eau hexagonaux, complémentaire au fumage des poissons pêchés en mer. Forte de ce savoir-faire historique, la France produit aujourd'hui près de 70 % du saumon fumé consommé en France. Composé d'une trentaine de Petites et Moyennes Entreprises (PME) et Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI), le secteur français du saumon et de la truite fumés représente près de 2 600 emplois directs, de quelques dizaines à quelques centaines selon les entreprises, sans compter les emplois induits dans la filière. En 2021, le chiffre d'affaires se rapportant à leurs activités de fumaison du saumon et de la truite s'élève à plus de 705 millions d'euros. Elles réalisent 97 % de leur chiffre d'affaires en France. La truite fumée représente un chiffre d'affaires de 154 millions d'euros et le saumon fumé 551 millions d'euros.

Le saumon fumé sur le web et les réseaux sociaux :

Site internet : **saumonfumeinfo.fr**

Twitter : **@SaumonFumeInfo**